A l'exposition du Progrès social

CE QUE SERA LE PAVILLON DU PAS-DE-CALAIS au Centre régional de Roubaix

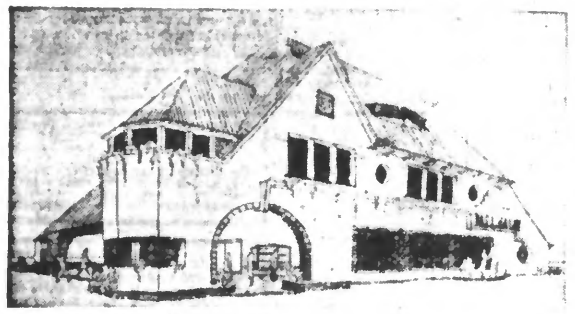

LE PAVILLON DE PAS-DE-CALAIS

C'est sous la forme d'une colonie scolaire que se présentera, au Centre régional de Barbieux, le pavillon du Pas-de-Calais. Comme le Nord, auquel il s'apparente, le Pas-de-Calais est un département riche et prospère dont l'intense activité touche à de nombreux domaines.

C'est donc une véritable gageure de résumer une activité aussi féconde que disparate. C'est pourtant cette synthèse, variée et complexe, que les visiteurs pourront à loisir détailler dans ce pavillon.

Le Pas-de-Calais rappellera là non pas en un pêle-mêle confus et désordonné, mais en un exposé savant, clair et concis de toute cette activité, qu'il arrive en tête de tous les départements français par le rendement de ses cultures en blé et betteraves ; que ses primeurs sont recherchées jusqu'en Angleterre, au même titre que celles du littoral breton ; que ses ports de pêche se situent parmi les premiers de notre pays ; que son industrie charbonnière est célèbre dans toute l'Europe...

On y parlera aussi des plages, reposantes ou mondaines du littoral, des magnifiques ensembles architecturaux d'Arras, des poétiques bords de la Scarpe, des vieux remparts verdoyants de Montreuil...

Seront ajoutés à ce kaléidoscope de tableaux ravissants, les jolis coins de la « Vallée heureuse », le pittoresque rouissage du lin sur les bords de la Lys, les admirables preventoria et sanatoria de Berck et d'Helfaut, etc.

L'exposition terminée, ce pavillon, qui est l'œuvre de M. Quetelart, sera démonté et rebâti dans un coin du département qu'il représente et où il servira d'abri à une colonie scolaire.

La première pierre de ce pavillon sera posée le samedi 7 janvier.

---

horloges électriques, contrat d'entretien pour l'année 1938; approbation. — Id.: aménagement d'un hangar en garage pour véhicules-automobiles, rue Turgot, 148.

Voirie communale: entretien des ouvrages d'art et aqueducs en 1937; demande en révision du marché; projet d'avenant. — Id.: entretien des ouvrages d'art et aqueducs et construction de branchements particuliers pendant l'année 1939; cahier des charges d'adjudication. — Id.: curage des égouts pendant l'année 1939; cahier des charges d'adjudication. — Id.: entretien des chaussées pavées pendant l'année 1939; cahier des charges d'adjudication. — Id.: entretien des chaussées empierrées pendant l'année 1939; cahier des charges d'adjudication. — Id.: fourniture d'essence ordinaire et de carburant poids-lourd pendant l'année 1939; cahier des charges d'adjudication. — Id.: fourniture d'huiles et graisses pendant l'année 1939; cahier des charges d'adjudication. — Id.: rue de Constantine (partie comprise entre les rues d'Alger du Caire); mise en état de viabilité définitive. — Id.: rue d'Arcole (partie comprise entre la rue du Fontenoy et la propriété des héritiers Joye Charles); état de répartition provisoire de la dépense; modification. — Id.: rue de l'Hospice (angle des rues de l'Hospice et du Général-Sarrail), dégagement du carrefour; cession gratuite d'une parcelle de terrain appartenant aux Etabl. Leclercq-Dupire S. A. — Id.: parc de Barbieux: réfection des cascades; désignation de l'entrepreneur; marché de gré à gré. — Id.: boulevard de Lyon et rue Edouard-Vaillant; projet de lotissement présenté par M. Motte-Scrépel. Id.: modernisation de la collecte des ordures ménagères; achat de deux véhicules automobiles; désignation des entrepreneurs. — Id.: enlèvement des immondices: mise à la réforme et vente des chevaux: Figaro, Jim, Colas, Dempa, Malice, Louette, Phébus, Trompette, Max, Vigoureux, Tulipe, Sirurd, Marquise, Bijou. — Id.: enlèvement des immondices; vente du cheval « Gambrinus »; marché de gré à gré.

Instruction publique. Bourses et subsides: bourses aux Institutions de sourds-muets; augmentation du taux de la bourse à l'Institution de Lille.

Contentieux: actions en justice; honoraires et frais d'avoués; règlement. — Id.: biens communaux: baux à loyers; Café-Laiterie; renouvellement du bail. — Id.: biens communaux: immeuble de la Chambre et de la Bourse de commerce. — Id.: fourniture de combustibles du 1er septembre 1936 au 31 août 1937: Etabl. Monnier-Lamarcq; augmentation des prix; action en justice. — Id.: Sapeurs-pompiers: assurance contre les accidents et les maladies survenus en service commandé; modification de la prime.

Crèches municipales: fourniture de lait, marché de gré à gré.

Assistance publique. Hospices: budget supplémentaire de l'exercice 1938; avis du Conseil municipal. — Id.: Hospices: comptes administratif et de gestion de l'exercice 1937; avis du Conseil municipal. — Id.: Hospices: budget primitif de l'exercice 1939; avis du Conseil municipal.

A huis clos: questions d'assistance et de retraite.

Le centenaire de la photographie à l'Amicale-Photo

L'Union nationale des sociétés photographiques de France s'apprête à fêter, à la Sorbonne, sous la présidence de M. le ministre de l'Instruction publique, et en la présence de M. Albert Lebrun, le centenaire de la photographie.

C'est en effet, en 1829 que Nicéphore Niepce, ancien officier des guerres de la Révolution, grand amateur de lithographie, s'associa au peintre Louis Daguerre, pour mettre au point un procédé qui leur permit d'obtenir des images sur une plaque d'argent soumise aux vapeurs d'iode, exposée quelques minutes à la chambre noire, puis « révélée » au moyen des vapeurs de mercure.

En réalité, les lettres de noblesse de la photographie sont beaucoup plus anciennes : En 1520, Léonard de Vinci et Bacon observèrent la formation des images dans la chambre noire, sans pouvoir cependant les fixer. En 1826, Niepce, avant son association avec Daguerre, réussit à obtenir des images photographiques au moyen du bitume de Judée, et découvrit un procédé de photogravure encore employé de nos jours, mais il n'eut pas recours à la chambre noire pour la formation de ses images.

Depuis, Niepce de Saint-Victor découvrit le papier sensible à l'albumine. En 1851 apparut le collodion humide, puis enfin, en 1861, les plaques au gélatino-bromure et les papiers sensibles tels, à peu près, qu'ils sont encore employés aujourd'hui.

Les applications de la photographie furent nombreuses : Radiographie, stéréoscopie, photographie des couleurs, cinéma, diffusion des images par le livre et les journaux, etc...

Elles donnèrent naissance, aussi à un moyen nouveau d'expression artistique. C'est à ce titre que l'Amical-Photo s'est, depuis plus de trente ans, attachée à l'étude de la photographie. Elle ne pouvait se désintéresser du centenaire de cette invention qu'elle fêtera, à son siège, 181, Grand'Rue, demain vendredi 6 janvier, à 20 h. 30.

Au cours de cette soirée, MM. Cousin et Portier exposeront leurs épreuves, et une collection de vues sur la Provence, aimablement prêtée par l'Union nationale des sociétés photographiques de France, sera projetée.

Tous les amateurs de photo, même non inscrits, sont invités à prendre part à cette réunion.

A la Chambre de Commerce

De l'allocution que prononça M. Alfred Voreux, président, pour présenter ses vœux à la Chambre de commerce, nous extrayons ce qui suit :

« L'année 1938, qui s'inscrira dans l'histoire de France en sombres caractères, laisse encore à celle qui va suivre un lourd héritage. Mais les perspectives, sur le plan national comme dans le domaine international, se sont très sensiblement améliorées, depuis l'alerte de septembre. Les Français, tous les Français, semblent avoir retrouvé la notion de notre valeur de grande nation et repris conscience de nos destins à la tête de l'élite des pays de haute culture et de noble civilisation. L'esprit de paresse, le laisser-aller, qui ont failli nous conduire à l'abîme, s'estompent à l'horizon du passé.

« Grâce à cette évolution et à l'impulsion d'un gouvernement décidé à suivre le chemin qu'il s'est tracé sous le signe de l'ordre, du travail et de la discipline dans la liberté, une lueur monte du crépuscule de l'année qui s'achève.

« Notre économie, déjà, s'en trouve baignée et, pour la première fois depuis de très longues années, nous pouvons aborder une nouvelle année de travail et d'affaires avec des espoirs sérieux, basés sur une confiance qui ne demande qu'à s'affirmer.

« Je formule le souhait que ces prémices favorables se développent et aboutissent à nous rendre en 1939 le moyen de travailler en paix et d'obtenir le fruit légitime de nos efforts ».

Les Anciens des 151e-351e R.I. vont remettre la fourragère aux jeunes du 151e

La cérémonie de la remise de la fourragère aux jeunes recrues du 151e aura lieu cette année le samedi 21 janvier.

Le colonel commandant le régiment, voulant que l'honneur de remettre cette fourragère revienne aux anciens combattants, a invité ceux-ci à assister à cette cérémonie. Une délégation importante partira donc le 21 janvier par le train de 7 h. et sera de retour le soir à minuit.

Ceux qui désirent faire ce déplacement (billets collectifs) peuvent encore se faire inscrire chez le secrétaire, M. G. Bourgeois, 104, rue J.-J.-Rousseau, qui leur donnera tous les renseignements utiles.

Pour ceux qui sont inscrits, une réunion aura lieu le 10 janvier pour laquelle ils seront convoqués.

Prochaine réunion mensuelle le dimanche 15 janvier.

M. Lestienne, archiviste municipal est nommé membre de la Commission du livre de l'Exposition du Progrès social

Nous apprenons que notre concitoyen, M. A.-J. Lestienne, archiviste municipal, vient d'être nommé membre de la Commission du Livre de la future exposition du Progrès Social.

Cette section de l'Exposition qui mettra en valeur l'art régional de la typographie et de l'illustration d'une part, et qui glorifiera, d'autre part, par des autographes, les grands écrivains du Nord de la France, est préparée par les personnalités les plus compétentes de nos régions.

M. A.-J. Lestienne, qui est aussi bibliothécaire municipal, est donc bien à sa place dans le comité, où il apportera le précieux appoint de ses connaissances et de son activité.

Nous l'en félicitons chaleureusement.

L'assemblée trimestrielle de la Société de secours mutuels « La Jeanne d'Arc »

La réunion générale trimestrielle de la Société de secours mutuels « La Jeanne d'Arc » aura lieu le dimanche 8 janvier, à 17 h.

Etant donnée l'importance de l'ordre du jour, tous les sociétaires doivent être présents à cette réunion. Il sera en outre procédé au tirage de craquelins.

Pour cause de maladie, les sociétaires sont informés que le collecteur ne passera pas percevoir les cotisations ce mois-ci. La cotisation de décembre sera perçue en même temps que celle de janvier.

Il est rappelé aux sociétaires que les cotisations sont augmentées à partir du 1er janvier. Donc, au début de février le collecteur devra percevoir une cotisation de 3 fr. 50 et une de 4 fr. 50 pour les assurés sociaux et une cotisation de 4 fr. 50 et une de 6 fr. pour les exclus des A.S.

Des vandales lapident une enseigne lumineuse

M. André Mouscalli, chirurgien-dentiste, domicilié 93, rue du Collège, a déposé une plainte contre des individus qui ont brisé à coups de pierres une des enseignes lumineuses de sa façade.

M. Mouscalli estime à 800 fr. environ le préjudice qui lui est causé.

La Sûreté enquête sur cette affaire.

Une plainte pour vol

Mme Marie Antoine, domiciliée 31, rue Jean-Jacques-Rousseau, a déposé une plainte contre inconnu.

Elle déclare qu'au cours de la nuit du 31 décembre au 1er janvier, quelqu'un s'est introduit chez elle, alors qu'elle était absente, et y a enlevé un manteau de fourrure... et un trousseau de clefs !

Détail particulier, on ne releva aucune trace d'effraction. Le voleur possédait donc vraisemblablement un passe-partout.

M. Lalannes, commissaire de police de l'arrondissement, a ouvert une enquête sur cette affaire.

Deux collisions d'autos

Hier, mercredi, vers 9 h., la camionnette des Hospices de Roubaix remontait le bd de Lyon lorsque, par suite du verglas, une automobile de la maison de transports Vesment, rue Dupuy-de-Lôme, vint la tamponner.

— Un peu plus tard, vers 9 h. 15, un automobiliste, M. Félix Varras, demeurant à Blandain (B.), descendait la rue Jouffroy, lorsque survint à sa droite, une automobile suivie d'une remorque chargée de bois, appartenant à M. Elie Vanholand, 14, rue Lamartine. Les deux véhicules entrèrent en collision. Des dégâts de part et d'autre ont été les résultats de ces deux accidents, pour lesquels Me Gaillard, huissier, a dressé un constat.

ECOLES DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE. — Génie. — Les cours avant lieu les 2e et 4e jeudis de chaque mois, la prochaine séance est fixée au jeudi 12, à 18 h. 30, 76, rue du Collège à Roubaix.

Infanterie. — Samedi 7 janvier, séance à 18 h. 30: préparation au brevet de chef de section.

JOYEUX ACCORDEONISTES DU CULDE-FOUR. — Il est rappelé aux sociétaires qu'à partir du vendredi 6 janvier, les répétitions reprendront comme avant: dimanche 8, à 10 h. 30, répétition générale.

Les accordéons, trombones, clairons qui désirent faire partie de la société peuvent se faire inscrire au siège, 106, rue de Tourcoing.

LES COURS DES VIANDES EN CHEVILLE. — Bœufs, 11 à 15 frs, prix extrême 16 frs 25; vaches, 8 frs à 8 frs 25; génisses, 11 frs 50 à 15 frs, prix extrême, 17 frs; taureaux, 8 frs 50 à 10 frs 50; veaux, 14 frs à 18 frs 50; moutons, 17 frs à 18 frs 50; brebis, 14 à 15 frs; porcs, 14 à 15 frs.

AMICALE FEMININE DES EMPLOYEES, CONTREDAMES ET SURVEILLANTES DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE ROUBAIX-TOURCOING. — Dimanche 8 janvier, de 9 h. 30 à midi, permanence mensuelle, 126, rue de la Gare à Roubaix, et 1, avenue Gustave-Dron, à Tourcoing: paiement des cotisations, prestations maladie, etc.

La réunion générale aura lieu le samedi 14, à 15 h. 30, Café des Orphéonistes, 126, rue de la Gare, à Roubaix.

LES ARTISANS REUNIS DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Ce jeudi 5 et samedi 7, permanences, 56, rue du Grand-Chemin, de 15 h. à 18 h. 30: déclarations fiscales et renseignements divers.

LES ARTISANS REUNIS DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS, 132, rue de la Vigne. — Ce jeudi 5, de 18 h. 30 à 19 h. 30: permanence pour renseignements divers.

UNION DES ARTISANS DE LA REGION DU NORD (U.A.R.N.). — Permanence ce jeudi 5, 13, rue du Pays, de 17 h. à 19 h., pour tous renseignements.

GROUPEMENT ARTISANAL. — Ce jeudi 5, de 19 h. à 20 h., permanence, 67, rue des Fabricants.

ON VOLE UN VELO RUE DU MARECHAL-FOCH... — M. Georges Saffre, domicilié 6, rue de la Poste, a déposé une plainte pour vol de son vélo. Il avait laissé sa machine, mardi soir, devant un café de la rue du Maréchal-Foch, où il était entré. Peu après, quand il sortit le vélo n'était plus là.

...MAIS ON EN TROUVE UN AUTRE RUE D'INKERMANN. — Par contre, au cours de la nuit de mardi à mercredi, M. Alphonse Verspraete, 19, rue de Turin, a trouvé un vélo que l'on avait abandonné rue d'Inkermann, à hauteur de la rue Saint-Roch. Il s'agit d'une machine usagée, démunie de son appareillage électrique.

A L'AMICALE LAVOISIER. — Dimanche 8 réunion à l'école : tombola des mamans amicalistes (nombreux et superbes lots), bibliothèque; mutualité des adultes, paiement des cotisations, dernier délai.

JARDINS OUVRIERS DE ROUBAIX (Institut populaire). — Le Comité de l'œuvre prie tous les jardiniers disponibles, d'assister aux funérailles de M. Alphonse Beghin, trésorier, aujourd'hui, jeudi, à 14 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur. Réunion à la maison mortuaire, 137, rue Daubenton, à 14 h. 15.

LES CHANTEURS REUNIS. — Répétitions ce jeudi 5, à 19 h., pour les basses, à 20 h., pour les ténors « Guillaume Tell ».

CERCLE SYMPHONIQUE DE L'UNION DES MUTILES. — Ce jeudi 5, congé de nouvel an.

ORPHEON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Cette semaine, pas de répétition. Dimanche 8, à 19 h., assemblée générale de la section d'épargne.

Vanderhaegen Chirurgien - Dentiste 39, rue Pierre-Motte (0

CROIX

L'Arbre de Noël du Parti social français

La fête annuelle de « l'arbre de Noël » de la section, est fixée au dimanche 8 janvier, à 15 h., en la salle des fêtes, 158, rue Jean-Jaurès.

Elle sera précédée le samedi 7, à 20 h. 30, même local, d'un bal de famille auquel les adhérents et leurs amis sont cordialement invités.

Une collision entre une auto et un camion

Mercredi, vers 12 h. 30, une collision s'est produite rue Jean-Jaurès, à hauteur de la rue de la Chasse, entre un camion automobile de la Raffinnerie des Pétroles du Nord, conduit par M. Arthur Capelle, de Wasquehal, et une auto que pilotait un représentant, M. René Desmidt, domicilié à Marcq-en-Barœul, 216, avenue de Flandre.

Les deux véhicules ont été endommagés.

LE FOYER LAIQUE DU JEUDI reprend aujourd'hui jeudi 5. Les enfants seront rassemblés à l'Hôtel de ville, à 13 h. 30. Une séance de cinéma leur est réservée comme d'habitude.

A LA MATERNITE. — Tous les jeudis, de 15 à 18 h. 30, des consultations prénatales gratuites sont données à la maternité, 177, rue des Ogiers, par Mlle Le Diberder, sage-femme de l'établissement.

ACTE DE PROBITE. — Un écolier, André Pladys, âgé de 13 ans et demi, demeurant 299, rue des Ogiers, a trouvé un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent, qu'il s'est empressé de remettre à son propriétaire. Nos félicitations.

HARMONIE MUTUELLE. — Réunion de la commission administrative demain vendredi 6, chez M. Brassart, à 20 h. 30. Les membres sont priés de se trouver à 20 h. 15, au café formant l'angle du boulevard Montesquieu et de la rue de Roubaix.

MUSIQUE « LA FRATERNELLE ». — Pas de répétition aujourd'hui jeudi 5.

WASQUEHAL

BAINS MUNICIPAUX. — Etablissement, rue des Villas, ouvert le samedi 7, de 7 à 20 h., sans interruption et le dimanche 8, de 7 h. à midi.

BIBLIOTHEQUE POPULAIRE des « Amis de Wasquehal ». — Ouverte salle des fêtes, rue Jean-Macé, le samedi 7, de 16 h. à 17 h. 30.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX. — Réouverture le dimanche 8 janvier, à la mairie, de 9 à 10 h. 30. Administrateur de service, M. J. Coppée.

PERCEPTION DES LICENCES ET CHIFFRE D'AFFAIRES. — Demain vendredi 6 janvier, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h., salle rue Jean-Macé, perception des licences de débits de boissons (221 frs 10) et de la taxe sur le chiffre d'affaires qui est de 2,20 % pour la période du 1er octobre au 16 novembre et de 3 % du 17 novembre au 31 décembre. On percevra également la taxe exceptionnelle sur les stocks de vins et alcools du 17 novembre.

A LA MATERNITE. — Samedi 7, de 14 à 16 h., consultations prénatales gratuites à la maternité municipale, place Fénelon, sous la direction de Mme Hostaux, sage-femme de l'établissement.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Ce jeudi 5, à 14 h. 30, salle annexe, rue de Roubaix, pour les mamans du Capreau (lettres A à D).

ASSISTANCE MEDISALE GRATUITE. — Les personnes et familles admises au bénéfice de l'assistance médicale gratuite pour l'année 1939, sont priées de retirer leur carte d'admission à la mairie (5e guichet), le plus tôt possible.

SECOURS AUX CHOMEURS. — Paiement le samedi 7, à 9 h., salle des fêtes rue Jean-Macé, pour le Centre, et à 14 h., salle annexe rue de Roubaix, pour le Capreau. Aux mêmes heures, paiement du rappel journalier, de 0 fr. 50 pour le mois de décembre.

HARMONIE « LA JEUNE FRANCE ». — Reprise des cours de solfège le mercredi 11 janvier, à 19 h., salle des fêtes du Capreau et le jeudi 5 à la même heure, au local, 8, rue Pasteur. La première répétition générale aura lieu le vendredi 13, à 20 h. 15, au siège, 8, rue Pasteur.

CLIQUE SCOLAIRE DU CAPREAU. — Ce soir jeudi 5, salle rue de Roubaix, répétition générale. Tambours à 18 h. 30; clairons à 19 h.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. FLIPAUX, rue Ferrer.

WATTRELOS

A la poste

Des erreurs s'étant produites, toutes les personnes qui effectuèrent des opérations (Bons de défense nationale) dans les journées du 31 décembre et du 2 janvier, aux guichets du bureau principal de Wattrelos, sont priées de s'y présenter de toute urgence.

LES SECTIONS L.O.C., J.O.C. ET J.O.C.F. DU LABOUREUR ET DU SARTEL organisent pour le samedi 7 janvier, à 19 h., une ducasse à pierrots pour les familles des affiliés et pour tous les sympathisants. On peut s'inscrire au gérant de la Concorde.

Une soirée agréable amusera les petits et les grands.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — Le Conseil d'administration de la Fraternelle des combattants informe les adhérents de la mutuelle-retraite que les versements pour le premier trimestre 1939 se feront le samedi 7 janvier, de 18 à 20 h., et le dimanche 8 janvier, de 9 h. 30 à midi.

La situation du compte sera remise aux mutualistes et les pensions seront réglées aux retraités.

AU PARTI DEMOCRATE POPULAIRE. — Tous les membres de la commission sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 6, à 19 h. 30, au siège, et de prendre toutes dispositions pour la permanence qui se tiendra le dimanche 8 janvier, à partir de 10 h. 30 au siège.

SECOURS DU BUREAU DE BIENFAISANCE AUX CHEFS DE FAMILLE CHOMEURS COMPLETS. — Les chefs de famille chômeurs complets, ne disposant d'autres ressources que les allocations de chômage, pourront se présenter au Bureau de bienfaisance, 1 bis, rue Jean-Jaurès, après le pointage de demain vendredi 6. Sur présentation de leur carte, il leur sera délivré un bon pour 50 kilos de charbon.

Les chômeurs remplissant les conditions ci-dessus qui touchent à une caisse syndicale pourront se présenter le même jour, de 16 à 17 h., munis d'un certificat d'inscription à leur caisse et du livret de mariage établissant qu'ils sont chefs de famille.

DON AU DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX. — Un groupe d'amis désirant conserver l'anonymat a fait remettre au trésorier du Dispensaire antituberculeux, une somme de 45 francs produit d'une quête faite au cours d'un banquet, la veille de Noël.

TAXES SUR CHIFFRE D'AFFAIRES, AUTOS ET LICENCES. — Ordre des perceptions: lettres A, B, C, D, le 3 janvier; E, F, G, H le 4 janvier; I, J, K, L le 5 janvier; M, N, O, le 6; P, Q, R, le 7; S, T, U, V, le 12; W, X, Y, Z, le 13.

Le bureau sera ouvert pour les retardataires les 20 et 27, de 8 h. à 11 h.

AMICALE DE LA BAILLERIE. — Dimanche 8 janvier, réunions générales: à 10 h., pour les sections de tir et de ping-pong; à 14 h. 30, jeux divers, tournois de manille et de piquet, mutualité.

RENAISSANCE CHORALE DE LA MARTINOIRE. — Demain vendredi 6, de répétition; les membres qui désirent assister au souper du samedi 7 sont priés de se faire inscrire pour aujourd'hui jeudi, dernier délai.

LANNOY

MUTUELLE-RETRAITE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Samedi 7 janvier, de 14 h. à 15 h. au siège, paiement des coupons de retraite échus en janvier. Pourront aussi se présenter à cette permanence, les assurés sociaux dont les arrerages n'ont pas été payés en décembre dernier.

LYS

Plus de cercueils que de berceaux en 1938

Le service de l'état civil a enregistré pour l'année 1938, 64 déclarations de naissances. Il a été procédé à la célébration de 61 mariages. Le nombre des décès s'est élevé à 70, dont 2 personnes étrangères à la ville, et il a été transcrit 12 actes de décès de personnes décédées en dehors de la ville.

LES DIVERS RECENSEMENTS EN VUE DES TAXES COMMUNALES. — Les possesseurs de pianos, les personnes ayant à leur service des domestiques, les possesseurs de chevaux et voitures imposables, sont informés qu'il est actuellement procédé à ces divers recensements, et qu'ils doivent en faire la déclaration à la police ou à la mairie.

AVIS AUX CHOMEURS. — Le pointage des chômeurs aura lieu aujourd'hui jeudi à la mairie, à 9 h. pour les hommes, et à 9 h. 30 pour les femmes.

RESPECTEZ L'HYGIENE ET LA PROPRETE ! — Il a été constaté que des légumes de toutes sortes détériorés par le gel avaient été déversés dans les fossés, et même le long des routes. Il est recommandé aux habitants de les enfouir dans leurs jardins et de les déposer dans les poubelles au passage du service d'évacuage. Des procès-verbaux seront rédigés contre les contrevenants.

L'AUGMENTATION DES DROITS PERÇUS PAR L'ETAT CIVIL... — En application du décret du 14 juin 1938, les droits perçus par le service de l'état civil seront modifiés comme suit: pour chaque expédition d'un acte de naissance, de reconnaissance, de décès ou de publication de mariage: 2 fr. 50; pour chaque expédition des actes de mariage, d'adoption ou de transcription de jugement: 5 francs.

...ET POUR LA LEGALISATION DES SIGNATURES. — En application du décret de même date, à dater du 1er janvier, toute pièce présentée à la légalisation du maire donnera lieu à la perception par apposition de timbres mobiles d'un droit fixe de 1 fr. 50. Sont exemptés des droits, les personnes qui justifient de leur indigence, par déclaration souscrite ou sur présentation d'un certificat du percepteur, portant qu'elles paient moins de 10 frs de contribution.

SERVICE DES GARNIS. — Il est rappelé aux cafetiers et logeurs que les registres de logeurs doivent être présentés au visa à la mairie (1er guichet) avant le 15 janvier. Les intéressés devront se munir d'un timbre fiscal de 5 francs.

LE RECENSEMENT DES CHIENS... — Le service de police procède actuellement au recensement des chiens; tout chien non déclaré sera imposé à la triple taxe, conformément à la loi.

...ET DES PIGEONS. — Il est rappelé que les déclarations de pigeons voyageurs doivent être déposées d'urgence à la mairie (3me guichet). Se présenter avec le carnet exactement à jour pour le visa.

HEM

CHIFFRE D'AFFAIRES ET LICENCES. — Perception le samedi 7 janvier, de 9 h. à 10 h., au débit Laurent (Petit-Lannoy).

CAISSE D'EPARGNE. — La succursale d'Hem sera ouverte à la mairie le dimanche 8 janvier, de 9 h. à 10 h. 30.

VISITE DU CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Le contrôleur des contributions directes sera à la mairie aujourd'hui jeudi 5, de 14 h. 30 à 17 h., à la disposition des contribuables pour recevoir les réclamations et fournir tous renseignements en matière de contributions directes.

FLERS-LEZ-LILLE

AUX COMMERÇANTS. — Les commerçants de la ville, qui sont en possession de bons de denrées, de pain, de viande et de charbon, émis pour le compte du Bureau de bienfaisance pendant l'année 1938, sont priés de les remettre d'urgence à la mairie.

CARTES DE MUTILES. — Les mutilés de guerre dont l'invalidité est égale ou supérieure à 25 % et dont la carte donnant droit à réduction de tarif que les lignes de chemin de fer arrivé à expiration en cours du premier trimestre 1939 doivent en demander l'échange actuellement à la mairie. Se munir du livret de pension de la carte périmée et d'une photo sans chapeau et récente.

SERVICE SANITAIRE. — Voici l'organisation du service sanitaire pour l'année 1939: constatation des décès et consultations des nourrissons, Dr Berthon; pour le Breucq et Dr Mangeot pour le Bourg; pour la vaccination antidiphtérique, pour le Bourg et le Breucq, Dr Deffienne; pour la visite médicale aux écoles et la vaccination antivariolique, Dr Platel.

Economie

IL N'EXISTE PAS DE VOITURE PLUS ÉCONOMIQUE QUE LA

SUPERCINQ ROSENGART

Moins de 6 litres aux 100 Klms.

ASSURANCE 4 CV.

Conduite intérieure 4 places, complète 15.980

"LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE DES PETITES VOITURES"

VANDEBEUQUE Frères, 146, Grande-Rue, ROUBAIX, Agents exclusifs pour ROUBAIX, TOURCOING, MARCQ-EN-BARŒUL et environs.

Tourcoing

Aujourd'hui, jeudi 5 janvier :

Hôtel de ville : 9 h. à 12 h. et 14 à 17 h.
Bains : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque communale : fermée.
Bibliothèque populaire : de 14 à 16 h.
Bibliothèque catholique : 14 h. 30 à 16 h.
Caisse d'épargne : 9 h. 30 à 11 h. 30 et 14 h. à 16 heures.
Consulat de Belgique : 8 h. à 13 h.
Musée : 14 h. à 17 h.
Marché : 8 h. à 13 h.
Pharmacien de service de nuit : M. Landron, 155, rue du Tilleul.

L'activité des sapeurs-pompiers

Le capitaine Delannay vient de rendre public son rapport sur l'activité de la division de sapeurs-pompiers durant l'année écoulée.

Ce rapport accuse 106 sorties de secours et 18 barrages, ce qui porte à 124 le total des appels reçus durant ces douze mois à la caserne Briand. Les pompiers sont notamment intervenus treize fois dans des usines, vingt-trois fois pour des feux de cheminée, six fois pour des incendies d'automobiles, vingt-sept fois dans des habitations et cinq fois pour des causes diverses.

Leur activité n'est encore exercée dans de nombreux sauvetages de personnes, d'animaux et de matériel ; on a eu recours à leur compétence à deux reprises lors d'explosions de chaudières ou d'inondations par suite de grandes pluies ; enfin, au moment du tremblement de terre, ils durent démolir près de deux cent cinquante cheminées qui menaçaient de s'écrouler.

Les différents sinistres où ils intervinrent causèrent 10.750.400 francs de dégâts, dont 541.900 francs concernent des communes voisines de Tourcoing, car les pompiers ont été appelés dix fois à Mouscron, Neuville, Roncq, Mouvaux, Halluin, Marcq-en-Barœul et Wattrelos.

A lui seul, l'incendie de la papeterie Trentesaux-Toulemonde a causé sept millions de dégâts.

Mais il est une forme particulière de sauvetage qui montre de quel dévouement sont capables nos soldats du feu. Nous voulons parler de la transfusion du sang. Il n'est pas toujours facile pour un médecin de trouver un sujet sain qui veuille bien se prêter à une telle opération.

Or, nos sapeurs s'y soumettent avec vaillance. La plupart d'entre eux ont subi des visites médicales et des analyses de sang, qui ont permis de les cataloguer. Dix fois cette année, ils ont fourni leur sang à l'hôpital de Tourcoing.

Il convenait de souligner ce fait.

La braderie d'hiver

La population tourquennoise profitera des nombreux avantages que lui offre la braderie d'hiver. En cette fin de saison, les commerçants ont un certain nombre d'articles à solder et les bonnes occasions ne manqueront pas dans la journée du lundi 9 janvier.

Bien qu'avant lieu en hiver, cette manifestation commerciale prend chaque année une importance accrue. Chacun, en effet, y trouve son compte. Il est possible, cependant, que certaines maisons n'installent pas leur étalage en plein air, par suite du mauvais temps. Dans ce cas, les visiteurs pourront tout à leur aise choisir les articles dans les boutiques. L'affiche « emplacement réservé » qui sera placée dehors, indiquera suffisamment les magasins participant à la braderie.

Rappelons que le bal des commerçants du Centre aura lieu le 4 février. Un excellent orchestre a été retenu pour cette soirée.

On demande des engagements volontaires pour la défense passive

La loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre, prévoit, en son article II, que des volontaires français des deux sexes peuvent, dès le temps de paix, souscrire, à titre civil, un engagement en vue de participer à la défense passive.

L'administration municipale fait appel au concours de tous ceux qui, non assujettis aux obligations du service militaire, désirent se rendre utiles à leurs concitoyens, le cas échéant.

L'engagement, qui ne peut être inférieur à un an ni dépasser la durée des hostilités, est souscrit sur la production d'un bulletin de naissance et d'un certificat médical constatant l'état physique du postulant, ainsi que son aptitude au service pour lequel il demande à être employé. Ce certificat est délivré gratuitement par le docteur Mynard, directeur du Bureau d'Hygiène, rue des Poutrains.

Pour les mineurs, l'autorisation du père ou du tuteur est nécessaire ; pour les femmes mariées, l'autorisation maritale.

Ci-après, quelques-unes des formations dans lesquelles les volontaires ont le droit de choisir l'emploi dans lequel ils désirent servir :

Agents de police et pompiers auxiliaires ; infirmiers et infirmières ; brancardiers et secouristes ; manœuvres de déblaiement et de désinfection ; chauffeurs d'autos ; employés de bureau, etc.

Les engagements sont reçus au Bureau militaire de la Mairie, où tous renseignements peuvent être demandés.

Les fêtes d'hiver de l'Union Sportive Tourquennoise

C'est le dimanche 26 février, qu'aura lieu le bal, avec le concours du jazz fantaisiste Dehette et Duchêne, de Radio P.T.T. Nord à Lille, et les tours de chant de Corvelyn, dans leurs sketches radiophoniques.

La vente des tickets est en cours et donne le droit de participer à deux tombolas, dont le premier tirage aura lieu fin de cette semaine, le dimanche 8 janvier et le deuxième, le dimanche 26 février. Ces tombolas sont dotées de dixièmes de Loterie nationale.

Les tickets sont en vente: chez MM. Gheysen, 99, rue de Gand; Dujardin, 33, rue des Phalempins; Vanneste, 568, rue de Gand; Kesteloot, 17, rue Carnot; « Au Sportmann », place St-Jacques; Benolt, 71, rue St-Jacques; Dervaux, « Au Gallodrome », rue Ferdinand-Buisson; Delonghe, 46, place Charles-Roussel; Scalbert, rue de Tourcoing, à Neuville; Sifantus, 12, rue Desurmont; Robert Henry, 20, boulevard de l'Egalité.

Pour le gala Pierre Ferrary et Roméo Carlès, du dimanche 12 mars au Théâtre municipal, la location s'ouvrira dans quelques jours.

Le nouveau pavillon de l'hôpital

A propos de notre récent article sur les projets de la municipalité, pour la nouvelle année, M. Salembien nous fait remarquer que le nouveau pavillon en construction à l'hôpital de la rue Nationale sera réservé à une clinique chirurgicale payante, avec libre choix du médecin, et non à une maternité.

La modification des tarifs d'octroi

En vertu d'une délibération du Conseil municipal du 9 décembre 1938, les tarifs des marchandises soumises aux droits d'octroi sont majorés de vingt pour cent, à l'exception des taxes portant sur les vins en bouteilles, les eaux minérales, et poissons de mer.

Ces dispositions approuvées par l'autorité préfectorale sont entrées en vigueur le 1er janvier.

Une collision d'autos boulevard Gambetta

Mercredi, vers 13 h. 30, M. Michel Lammens, assureur, 41, rue du Vieil-Abreuvoir, à Roubaix, suivait à distance, boulevard Gambetta, au volant de son auto, un camion automobile chargé de charbons. Brusquement, d'après sa déclaration, ce véhicule obliqua sur sa gauche pour pénétrer dans la cour des établissements Mathon-Dubruille. M. Lammens ne put s'arrêter à temps et son auto alla heurter l'arrière du camion.

Par suite du choc, l'auto de M. Lammens a subi des dégâts importants et son conducteur a été blessé à la figure.

Un constat de l'accident a été fait par Me Gaillard, huissier à Roubaix.

A LA MUTUELLE-RETRAITE DE L'U.N.C. — Les versements pour le premier trimestre de l'année 1939 sont reçus au siège, jusqu'au samedi 7 janvier, à 17 h.

Exceptionnellement une dernière permanence pour la vérification des comptes individuels sera tenue, samedi prochain, de 14 h. 30 à 17 h. 30, au siège, 43, rue du Haze.

Les membres de la mutuelle-retraite, résidant ou non à Tourcoing, qui n'auraient pu venir aux permanences tenues précédem